

- **Nom**
CASADEMONT
- **Prénom**
Sylvane
- **Adresse**
IHEST, 1, rue Descartes, 75231 PARIS Cedex 05
- **Raison sociale**
Institut des hautes études pour la Science et la technologie (IHEST)

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
« L'avenir de l'Europe passe-t-il par la démocratie participative ?"?"»
- **Description de l'activité**
Organisation d'un débat avec la promotion 2018-2019 des auditeurs en formation, développant le thème de "l'inconnaissance vecteur d'innovativité" : la question de la démocratie participative relève encore d'une certaine inconnaissance de ce qu'elle produit, et de la manière d'utiliser cette production à des fins de décision ou de politique publique
- **Date et heure**
26 septembre 2018 de 9h00 à 12h30
- **Lieu**
Saline Royale d'Arc et Senans (Doubs)
- **Nombre de participants**
43

- **Catégories de publics présents**
Directeurs de recherche des institutions publiques de recherche et d'enseignement supérieur, cadres supérieurs des ministères de l'intérieur et des armées, cadres dirigeants d'entreprises privées, responsables d'associations et d'organisation syndicale (CFDT)
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Albert OGIEN, sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS, spécialiste de la démocratie

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
 - Désintérêt pour la démocratie représentative : nécessité de rénover les formes de démocratie ; nécessité d'avoir une certaine lucidité politique: connaissance de l'avis réel des citoyen(ne)s ;
 - Dérives populistes, risques de manipulation des peuples
 - Conformité à l'idéal de l' « Europe des Peuples » des Pères fondateurs ; valeurs humanistes de l'Europe
 - Pluralité et diversité des Etats européens, enjeux de souveraineté,
 - Bureaucratie et administration européenne
 - Attachement de la jeunesse à l'Europe
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Le groupe s'accorde sur le fait que la démocratie participative ne se substitue pas aux autres formes de démocratie. Elle permet de capter la position citoyenne, permet un dépassement des clivages politiques et vise davantage à faire remonter des idées vers le pouvoir politique qu'à développer de nouveaux processus décisionnaires. Il diverge cependant dans l'appréciation du rôle de la démocratie participative et sur sa pertinence en Europe.
 1. Risques identifiés qui plaident contre la démocratie participative en Europe :
 - o 27 pays, 24 langues et plus de 500 millions de citoyen(ne)s : la démocratie participative est irréaliste dans ce contexte et sera inefficace.
 - o Les citoyen(ne)s n'ont pas le temps de s'informer sur un sujet aussi complexe. Ils ne sont pas compétents. La démocratie participative doit être une affaire de professionnels.
 - o Les Etats sont attachés à leur souveraineté : contourner les élus des Etats n'est guère envisageable : aucun pays ne l'acceptera.
 - o Dans un contexte de populisme, il est dangereux de pratiquer la démocratie participative sur la question européenne car elle peut être la porte ouverte à la manipulation : les citoyen(ne)s peuvent se prononcer à partir de fausses informations, de fake news, et se laisser manipuler par les anti-européen(ne)s. L'exemple du Brexit sur ce point précis est un exemple à méditer. La démocratie participative favorise l'expression des égoïsmes, des replis sur soi, au détriment de la volonté générale.

- o La démocratie participative est un problème difficile à résoudre. Ainsi, une fois les consultations participatives terminées, il faut faire des synthèses des avis exprimés, avec de véritables risques d'appauvrissement des idées (du fait même de la synthèse), de détournement ou de synthèse sélective, de manipulation. Cette difficulté de la synthèse peut très rapidement casser la confiance des citoyen(ne)s dans le système participatif.
- o Doutes sur la prise en compte des avis collectés auprès des citoyen(ne)s par les politiques.

2. Atouts identifiés qui plaident en faveur de la démocratie participative en Europe

- o Le désintérêt des citoyen(ne)s aux élections doit conduire à rechercher une autre forme de démocratie, qui les implique, qui permette l'expression de la diversité, qui réinvente un contrat social avec les citoyen(ne)s. La démocratie participative est porteuse de bénéfices collectifs : elle s'appuie sur l'intelligence collective, elle réduit la distance entre les citoyens et la sphère politique. Elle responsabilise les citoyen(ne)s en les rendant acteurs/trices de leur avenir.
- o Il faut assumer le risque de l'expression des citoyen(ne)s, même lorsqu'il est non conforme à ce qu'en attendent les dirigeant(e)s. Dans les formes de démocratie représentative, l'abstention est une expression des citoyen(ne)s. Dans le cas du Brexit, il s'agit de l'expression d'une volonté populaire. Si les peuples refusent l'Europe, autant prendre le risque de le savoir et donc qu'ils s'expriment clairement. La peur que les élu(e)s pourraient avoir de l'expression des citoyen(ne)s (opposition, résultats des votes, blocages...) ne renforce pas la démocratie et ne règle pas le problème.
- o L'Europe est née de l'idée de construire une Europe des Peuples : la démocratie participative est un moyen d'y parvenir conformément aux idées et aux valeurs des Pères de l'Europe.
- o La démocratie participative permet de remettre l'humain au cœur du système et de retrouver un dialogue avec les élu(e)s, amené(e)s à tenir compte des avis des citoyen(ne)s.
- o Elle s'exerce plus facilement à l'échelon local et permet de limiter les effets pervers de la bureaucratie.

3. Les questions liées à la démocratie en Europe : mieux poser des éléments de la controverse ?

Albert Ogien, spécialiste des questions de démocratie, rappelle qu'il existe plusieurs formes de démocratie qu'il ne faut pas confondre : la démocratie électorale, représentative, directe (comme en Suisse) et participative. Sur cette dernière, les choses évoluent doucement, le constat n'est pas négatif. Mais il faut accepter de faire évoluer le fonctionnement du régime démocratique (dans les discours comme dans les faits) en accordant une grande place à la parole des citoyen.ne.s et en respectant l'expression. Il est temps d'engager le processus qui prendra du temps, en particulier en faisant du scrutin européen une consultation portant sur des enjeux strictement européens. Son intervention permet de compléter les constats du groupe de citoyens :

- o Le désintérêt des citoyens pour les élections européennes ?
- ♣ L'intérêt pour les questions européennes est sapé par le fait que le vote reste centré sur des problématiques nationales : on valide ou on invalide la politique du gouvernement de son pays à la faveur de l'élection. Le désintérêt pour ce scrutin est aggravé par les discours des politiques. Comment s'étonner des faibles taux de participation, ou de la mobilisation hypothétique de ceux/celles qui votent sur des questions européennes ?

♣ Mais, note le sociologue, la participation n'est guère meilleure au niveau des élections nationales, ni même lors des votations (démocratie directe) en Suisse ! Est-ce donc un problème lié à l'Europe ou un problème de fonctionnement de nos démocraties représentatives dont le modèle s'essouffle partout ?

o Le cadre européen est-il menacé par les nationalismes ?

♣ Les partis dits populistes font-ils vraiment campagne contre l'Europe ?

♣ Albert Ogien rappelle que ce à quoi ils s'opposent est le principe du fédéralisme et la hantise d'une intégration qui ferait disparaître les « nations ». Leur projet n'est pas de détruire l'Union, mais bien de mettre en place une Europe souverainiste, nationaliste avec pour argument central la fermeture des frontières et le rejet des migrants. Et derrière cela, la remise en cause du modèle démocratique, ouvert et multilatéral.

o Le populisme est-il en train de gagner du terrain ?

♣ Albert Ogien note que les partis qui défendent ce projet sont largement minoritaires (et qu'ils ne s'entendent pas entre eux). Il ne sert donc à rien de faire croire à un danger et d'abandonner la défense des libertés et de la démocratie. Il n'y a aucune raison de ne pas s'opposer fermement aux forces d'extrême-droite en laissant penser qu'elles risquent d'être majoritaires ?

♣ En effet, si l'on s'en tient aux pourcentages des partis populistes là où ils ne sont pas au pouvoir, ils plafonnent à 20 % : soit le cinquième de la population. Cela signifie tout de même que les quatre cinquièmes ne les suivent pas !

o Bruxelles est une administration très lointaine et bureaucratique pour l'ensemble des Européen(ne)s ?

♣ Un certain nombre de décisions émanant de la Commission européenne qui déborde une application raisonnable du principe de subsidiarité pourraient être évitées, tant elles paraissent saugrenues sur le terrain. Ce débordement a contribué à décrédibiliser les institutions européennes (exemples des « tags » des deux oreilles des chèvres de montagne, ou du camembert au lait cru !!!).

♣ Mais les gouvernements nationaux ne se montrent toutefois pas plus performants que l'administration européenne dans la prise de décision.

o Les jeunes citoyen(nes) sont très attachés à l'Europe : comme en témoigne le succès des programmes Erasmus.

- **Pistes de proposition formulées**

1. Dans le domaine de la communication

- Communiquer sur l'Europe de façon positive : éviter d'en faire le bouc émissaire de nos difficultés

- Communiquer, communiquer encore ! Communiquer pour incarner l'Europe à travers des objets concrets

- Répondre à la question « pour... quoi » ? (au lieu de comment ou de quoi ?) : l'Europe, pour... quoi faire ?

- Inviter la société civile à prendre en compte le discours européen

2. Dans le domaine de l'action publique

- Créer des objets, un projet européen pour donner du sens à l'Europe

- Préciser la portée de l'action publique européenne vers les territoires d'impact

- Faire des programmes globaux, majeurs, fédérateurs (par exemple une sorte de grand

plan Marshall européen pour l'Afrique)

- Mettre en place une politique européenne d'ouverture : « l'autre est une chance et pas un problème »

- Etablir un service civique européen

- Créer un statut de fonctionnaire européen en tant que tel qui puisse permettre aussi bien de rester travailler dans son propre pays que de postuler dans toutes les fonctions publiques de tous les Etats de l'Union. Un tel statut pourrait se déployer sur des projets communs (comme le développement d'universités européennes par ex)

- Mettre en place un réseau de transports durables (électriques, ...) européens bon marché

3. Dans le domaine du fonctionnement politique

- Synchroniser les cycles électoraux entre les Etats

- Innover dans les consultations : méthodes de collecte des informations et analyses

- Convaincre et rechercher l'adhésion des citoyen(e)s plutôt que d'imposer les décisions

- Proposer aux parlementaires et aux élu(e)s (territoriaux, locaux) des pays d'organiser des journées européennes

- Décloisonner la Commission européenne : établir de la transversalité entre les Directions

- Exiger des élu(e)s au Parlement européen une présence effective et active, avec un « reporting » sur leurs actions

- Définir des périmètres d'action où pourrait s'exercer la démocratie participative

4. Dans le domaine de la formation et de la mobilité des jeunes :

- Mettre en place des actions visant à la mobilité européenne des jeunes travailleurs : créer un programme de type Erasmus pour les jeunes professionnel(le)s

- Donner priorité à la formation à la citoyenneté

- Renforcer sensiblement l'apprentissage des langues européennes

- Faire des voyages scolaires en Europe dès les petites classes

- Impliquer les jeunes qui ont grandi avec l'idée européenne, y compris dans les instances de décisions à long terme

- Créer des Instituts de formation européens

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

- Le fait de constituer une collectivité humaine qui excède le cadre des Etats-nations et où on circule et où on débat librement sur le destin commun est moralement défendable. La construction européenne est un projet unique et original, qui se heurte à bien des obstacles et affronte bien des difficultés. Mais ce n'est pas une raison pour l'abandonner. Il s'agit de travailler à identifier les problèmes et à y apporter des réponses satisfaisantes pour le plus grand nombre.

- Rien n'empêche de continuer à façonner une Europe des Peuples, choisie par les peuples, des citoyen(ne)s acteurs/trices et responsables de leur avenir.

- Une Europe humaine, ouverte, multilatérale, accueillante aux migrants, conforme à ses valeurs et les mettant en application.

- Ce combat passe sans doute par une évolution des institutions de la démocratie européenne, afin d'améliorer leur représentativité et soumettre ceux/celles qui dirigent l'Union au contrôle effectif des citoyen(ne).

Il est possible de se battre pour faire advenir, au Parlement et à la Commission, un

pouvoir qui soit plus en conformité avec ce souhait. Le cadre institutionnel de l'UE n'interdit pas le changement, même s'il le rend difficile. Mais c'est le propre de l'histoire que de se faire en avançant.